



## **AVIS PUBLIC**

### **ORDONNANCES**

**PRENEZ AVIS** que lors de sa séance ordinaire du 8 septembre 2026, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes:

OCA26 22037 à OCA26 22040 – Résolution CA 220170 (dossier 1269838007)

Ordonnances relatives à la programmation des événements publics de l'arrondissement du Sud-Ouest – 8 septembre 2026 :

*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20)*

*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8)*

*Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>)*

*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 paragr.8<sup>o</sup>)*

OCA26 22041 – Résolution CA 220171 (dossier 1261228004)

Ordonnance relative à l'exécution de travaux d'urgence d'Hydro-Québec, sur la rue Bridge, entre la rue Mill et à mi-chemin vers la rue des Irlandais, prévus entre le 4 et le 16 octobre 2026

*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1)*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait à Montréal, le 11 septembre 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Daphné Claude